

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ANNEE 2020



Introduction

L'article 11 de la loi du 6 février 1992 et l'article L2312-1 du CGCT, modifié par la loi NOTRe du 7 août 2015 précisent que le Maire présente un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, dans les deux mois précédents le vote du budget.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal.

Le décret du 24 juin 2016 précise le contenu de ce rapport.

La loi de programmation 2018-2022 prévoit que le débat d'orientation budgétaire présente les objectifs en matière d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement ainsi que l'évolution du besoin de financement annuel.

- ✓ CONTEXTE NATIONAL
- ✓ CONTEXTE COMMUNAL
- ✓ LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES
- ✓ LA PROSPECTIVE BUDGETAIRE
- ✓ LES RESSOURCES HUMAINES



Le contexte national

CROISSANCE

Prévision 2020 → 1,1%
2019 → 1,3%

INFLATION

Prévision 2020 → 1,1%
2019 → 1,2%

CHOMAGE

Prévision 2020 → 8,2%
2019 → 8,6%

Focus sur la Loi de Finances 2020

- ▣ La fiscalité locale :
- ▣ En 2020, la taxe d'habitation (TH) sera supprimée intégralement pour 80% des ménages. Elle sera totalement supprimée en 2021 pour le bloc communal et remplacée par la part départementale de taxe foncière. Le calcul de la compensation est réalisé à partir des taux de TH 2017, avec l'application d'un coefficient correcteur.
- ▣ Revalorisation des bases fiscales à hauteur de 0,9% sur les résidences principales et de 1,2% sur les résidences secondaires et des bases foncières pour 2020. (2,2% en 2019 et 1,24% en 2018)

Réforme de la fiscalité directe locale

Avant la réforme			Après la réforme			
Ressource TH sur résidences principales	Produit de foncier bâti communal	Ressource TH et produit de foncier bâti communal	Produit de foncier bâti départemental transféré à la commune	Produit de foncier bâti après transfert	Coefficient correcteur	Produit du foncier bâti après application du coefficient
1	2	1+2	3	2+3	$(1+2)/(2+3)$	4
898 724	927 218	1 825 942	889 385	1 816 603	1,0051409141	1 825 942

Deux points clefs de la réforme :

- Compensation à l'euro près pour les collectivités
- Pas d'impôt nouveau pour les contribuables

Réforme de la fiscalité directe locale

Taxes foncières

variation	droit commun	bâtie	Non bâtie
+	Variation à la hausse	libre	Possible si le taux de TFPB augmente dans la même proportion
-	Variation à la baisse	Libre mais impact sur la TFPNB (taxe foncière sur propriété non bâtie)	Si diminution de TFPB = diminution de la TFPNB dans la même proportion Sinon TFPNB libre à la baisse

Réforme de la fiscalité directe locale

Pour la taxe d'habitation sur les résidences principales des ménages

2018	2019	2020	2021	2022	2023
Les 80% paient 70%	Les 80% paient 35%	Les 80% ne paient plus			Suppression totale de la TH
Les 20% paient 100%			Le bloc communal ne perçoit plus la TH les 20% paient 70%	Les 20% paient 35%	Les 20% ne paient plus

Il s'agit d'un allègement massif de la pression fiscale qui permettra à l'ensemble des foyers d'être dispensés de la TH afférente à l'habitation principale, soit en moyenne 723€ par foyer en 2023.

INFLATION (%)



Contexte communal

✓ Population :

Population totale au 01.01.2019	: 4 225 hab
Population municipale recensée au 01.01.2016	: 4 092 hab
Population DGF au 01.01.2015	: 5 191 hab

✓ Urbanisme :

- Modification du PLU
- Permis : 71, DP : 126, CU : 195

Contexte communal

✓ Réalisations 2019 :

- Voirie :
 - Rue Jean Marie Le Bris et rue Laënnec
 - Rénovation réseaux et éclairage public

- Travaux :
 - Hangar à Kerbénoën (budget du port)
 - Réhabilitation de l'école et construction de 4 classes
 - Rénovation du corps de garde
 - Réhabilitation de la chapelle de la Clarté

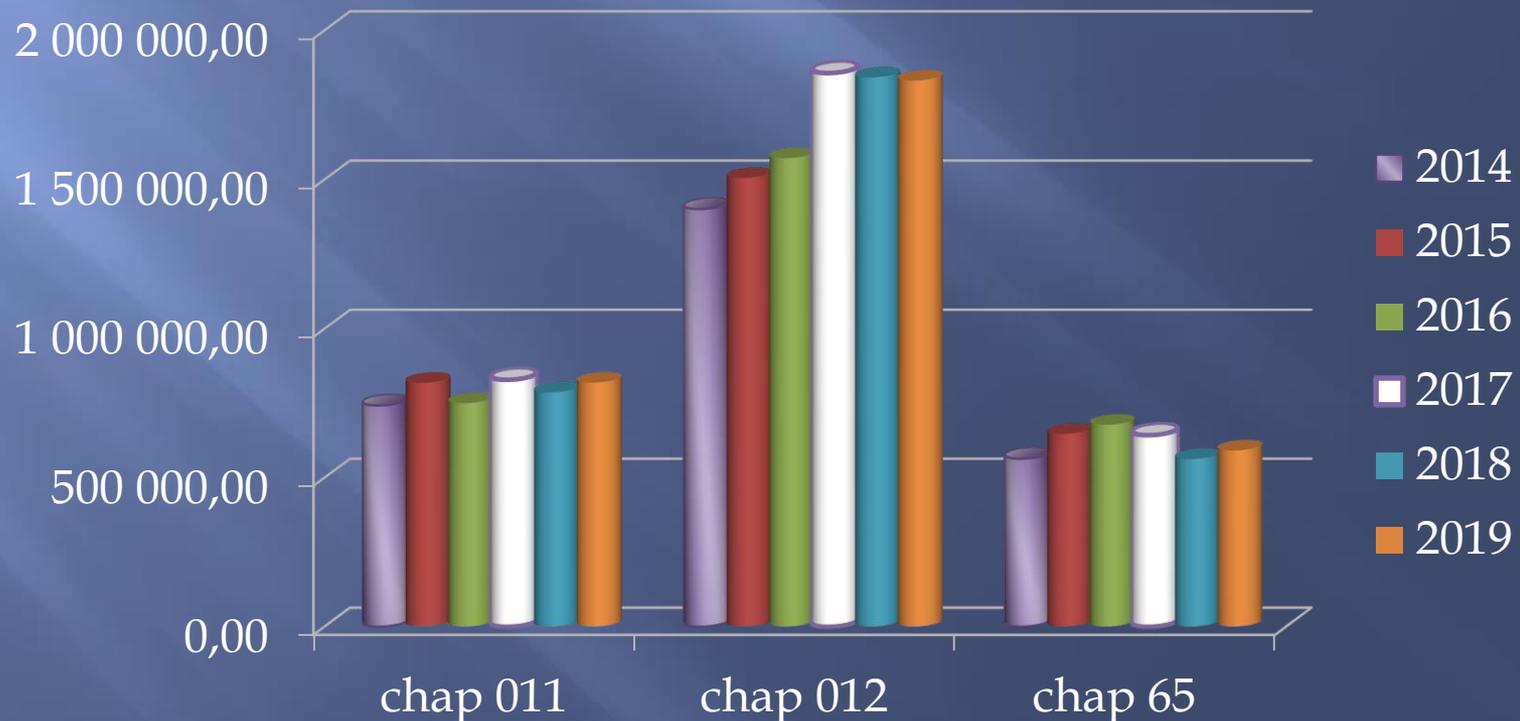
- Jeunesse :
 - Poursuite du Conseil municipal des jeunes et Maintien des TAP

- Aménagement :
 - Agence postale communale
 - Aire de jeux de Kerobistin
 - Platelage de la zone humide de Ti Scoul
 - Installation de Tribunes

- Social :
 - Mise en place du transport communal

Evolution des dépenses de fonctionnement par chapitre

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
chap 011	742 278,92	818 357,08	750 090,93	828 764,63	786 126,68	819 025,09
chap 012	1 401 057,46	1 505 089,13	1 571 755,01	1 856 921,83	1 842 446,25	1 831 645,88
chap 65	563 794,66	646 780,68	677 100,73	642 643,41	562 486,95	591 262,46

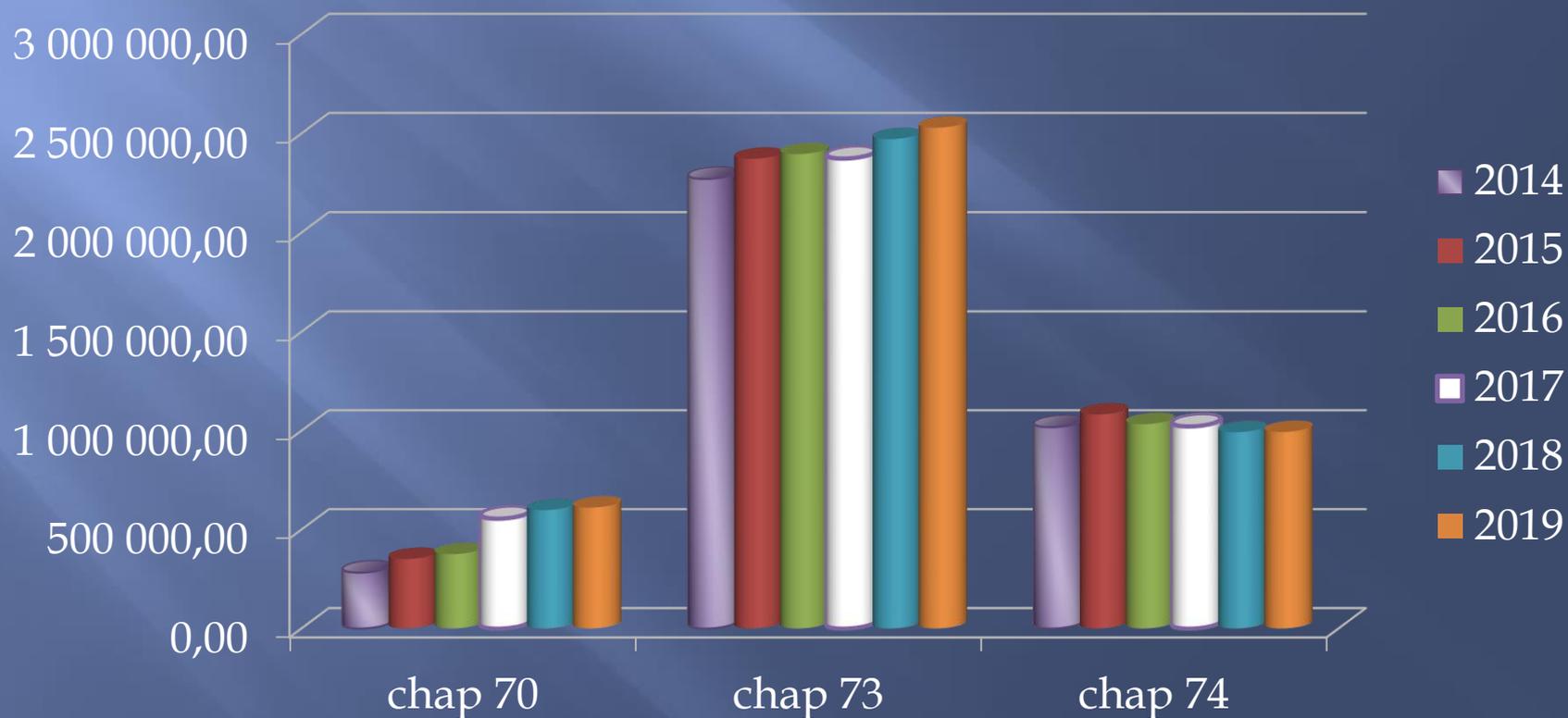


Evolution des dépenses de fonctionnement par chapitre

- ❑ **Chapitre 011 charges générales** : augmentation de 32 898,41€, passé de 786 126,68€ en 2018 à 819 025,09€ en 2019 : dû à un recours plus importante au marché à bons de commande pour la part fonctionnement (rénovation de voirie) prévu 30 000€ passé 91 637,24€ (pas d'augmentation des dépenses mais une partie du montant prévu en investissement a été passée en fonctionnement), pour le reste du chapitre bonne maîtrise des dépenses avec une diminution du compte « énergie électricité » dû à une facturation directe du fournisseur d'énergie aux budgets annexes, nettoyage de la plage (facturation 2018)
- ❑ **Chapitre 012 charges de personnel** : diminution de 10 800,37€, passé de 1 842 446,25 € à 1 831 645,88 € : mutation d'un agent d'encadrement avec une ancienneté et un grade plus fort que l'agent qui le remplace dans ses missions pendant 4 mois, moins d'absentéisme des agents donc moins de recours au CDD
- ❑ **Chapitre 65 charges de gestion courante** : augmentation de 28 775,51€, passé de 562 486,95 € à 591 262,46 € : notamment en raison de la subvention de l'OGEC qui passe de 86 974,34 € à 116 516,66 €.

Evolution des recettes de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
chap 70	282 627,89	351 505,60	376 031,63	555 258,40	598 691,54	611 174,40
chap 73	2 271 060,84	2 372 372,52	2 396 128,25	2 373 514,81	2 471 791,06	2 529 212,28
chap 74	1 017 902,85	1 082 168,97	1 033 325,59	1 021 617,43	991 815,36	993 186,37

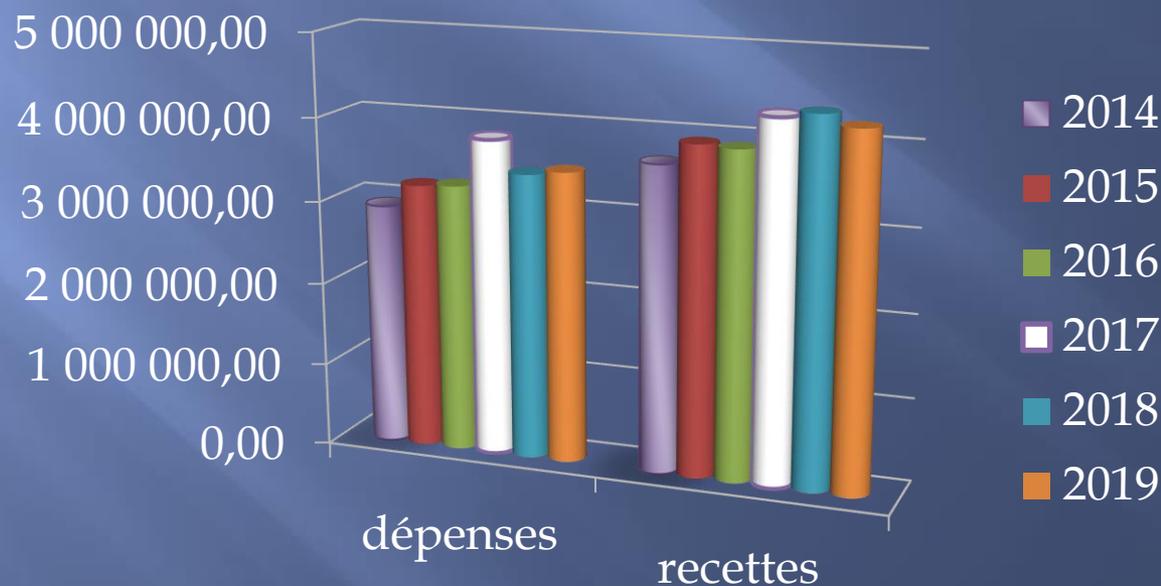


Evolution des recettes de fonctionnement

- ▣ **Chapitre 70 produits des services** : hausse du fait de l'augmentation du produit des régies municipales notamment à la culture, facturation du personnel aux budgets annexes (augmentation du coût du personnel du fait de l'accroissement des charges et avancements et ventilation du personnel plus affinée)
- ▣ **Chapitre 73 impôts et taxes** : augmentation des centimes (TH, TF) environ 80 000 €, Taxe forfaitaire terrains devenus constructibles 15 326 €, mais diminution de l'attribution de compensation
- ▣ **Chapitre 74 dotations et participations** : montant stable : augmentation de la DSR de 8 502 € et diminution de la DNP de 5 654 €.

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
dépenses	2 922 351,08	3 200 163,36	3 228 348,01	3 810 109,19	3 432 203,42	3 491 238,52
recettes	3 671 415,21	3 926 704,38	3 902 962,34	4 288 655,68	4 354 507,39	4 222 825,37

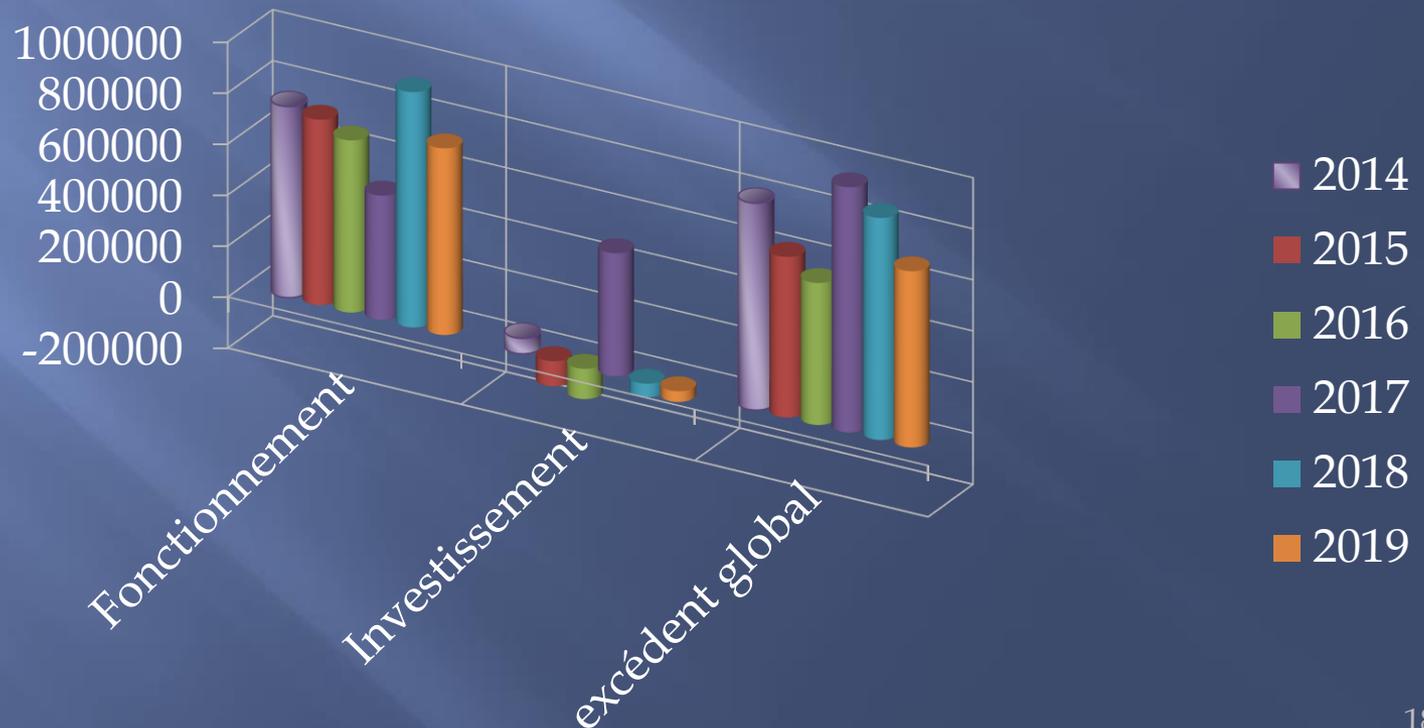


Dépenses d'investissement en 2019

Immobilisations corporelles OPNI (réseaux, matériels, SDEF...)	341 709
Terrains (Trévennec achat et études, Pendiry, régularisation TVA)	316 142
Ecole	993 664
Corps de garde	192 780
Chapelle	307 526

Evolution du résultat des exercices

Résultat	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fonctionnement	749 064,13	726 541,02	674 614,33	487 546,49	922 303,97	731 586,85
Investissement	60 901,83	-97 906,44	-118 772,71	481 390,53	-53 224,55	- 41 913,90
Excédent global	809 965,96	628 634,58	555 841,62	959 937,02	869 079,42	689 672,95



Evolution des résultats

- ▣ **Fonctionnement** : légère augmentation des dépenses en 2019, diminution des recettes globales mais pas courantes (pas de résultat reporté en 2019, l'excédent de 922 304 € a été transféré en investissement).
- ▣ **Investissement** : déficit d'investissement en 2019 (moins recours à l'emprunt)
- ▣ **Résultat global** : en 2019, constat d'un excédent global de 689 672,95 €

- ▣ **Des résultats financiers 2019 satisfaisants**
 - Excédent d'exploitation 2019 : 731 856,85 €
 - Déficit d'investissement 2019 : 41 913,90 €

ENDETTEMENT

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours au 31/12 (en milliers d'€)	2525	2283	3170	2849	2 519	2 180	3 296	3 583	3 244	4 056
Encours au 31/12 par hab. (en €)	719	637	878	783	654	551	796	865	780	960
Annuité au 31/12 (en milliers d'€)	331	412	655	445	442	439	383	456	429	474
Annuité au 31/12 par hab. (en €)	94	95	107	122	118	114	97	113	103	112

Etat de la dette - 2019

Total restant dû au 31/12/2019 : 4 056 371,97 €

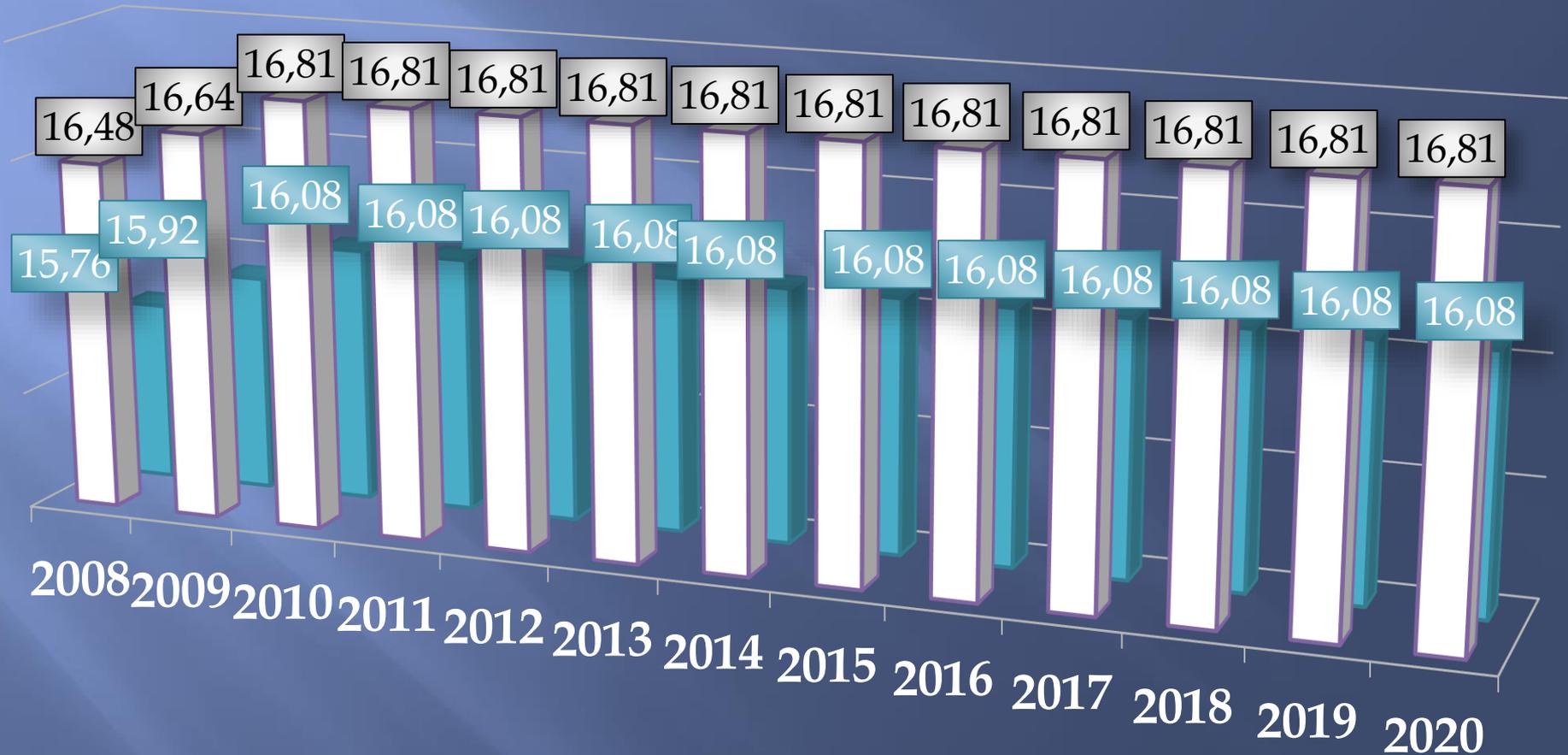
objet	date acquisition	durée	fin	Montant initial	CRD	Intérêts versés	Taux actualisé
Divers travaux et achats	01/02/2000	20	01/01/2022	228 673,53	31 872,65	0,00	3,67
Ecole primaire/garderie	11/02/2005	15	12/04/2020	210 000,00	7 000,00	4 355,92	3,74
Rue de l'Odet	15/12/2006	15	01/03/2021	200 000,00	32 251,66	1 893,47	3,99
Refinancement contrat	01/07/2007	14	01/05/2020	946 344,06	95 946,31	6 438,48	6,71
Equipt modernisation	23/04/2008	15	15/04/2023	200 000,00	57 996,95	2 733,60	4,05
Renégociation des taux	17/02/2011	17	15/04/2028	409 566,54	237 099,66	10 185,73	4,05
Salle de sports	04/10/2012	15	20/10/2027	1 200 000,00	640 000,00	33 120,00	4,8
Pôle nautique	25/07/2016	20	01/08/2036	588 000,00	499 800,00	0,00	0
Restaurant	18/11/2016	20	01/12/2036	413 000,00	359 836,88	6 452,14	1,75
Restaurant	18/11/2016	20	01/03/2037	413 000,00	361 862,27	4 426,18	1,19
Acquisitions foncières	13/01/2017	20	01/05/2037	323 000,00	287 720,90	4 543,47	1,54
Acquisitions foncières	13/01/2017	20	01/02/2037	323 000,00	278 984,59	5 107,17	1,75
Ecole du bourg extension	30/04/2019	15	01/06/2034	1 200 000,00	1 160 000,00	7 196,50	1,11

Données

	2019	2020
Remboursement du capital de la dette	387 824,68€	428 910,73€
Remboursement des intérêts	86 452,66€	80 131,64€

EPARGNE BRUTE 2018	EPARGNE BRUTE 2019
854 961,32 €	879 772,03€
Capacité de désendettement	Capacité de désendettement
3,79 soit 3 ans et 10 mois	4,61 soit 4 ans et 8 mois

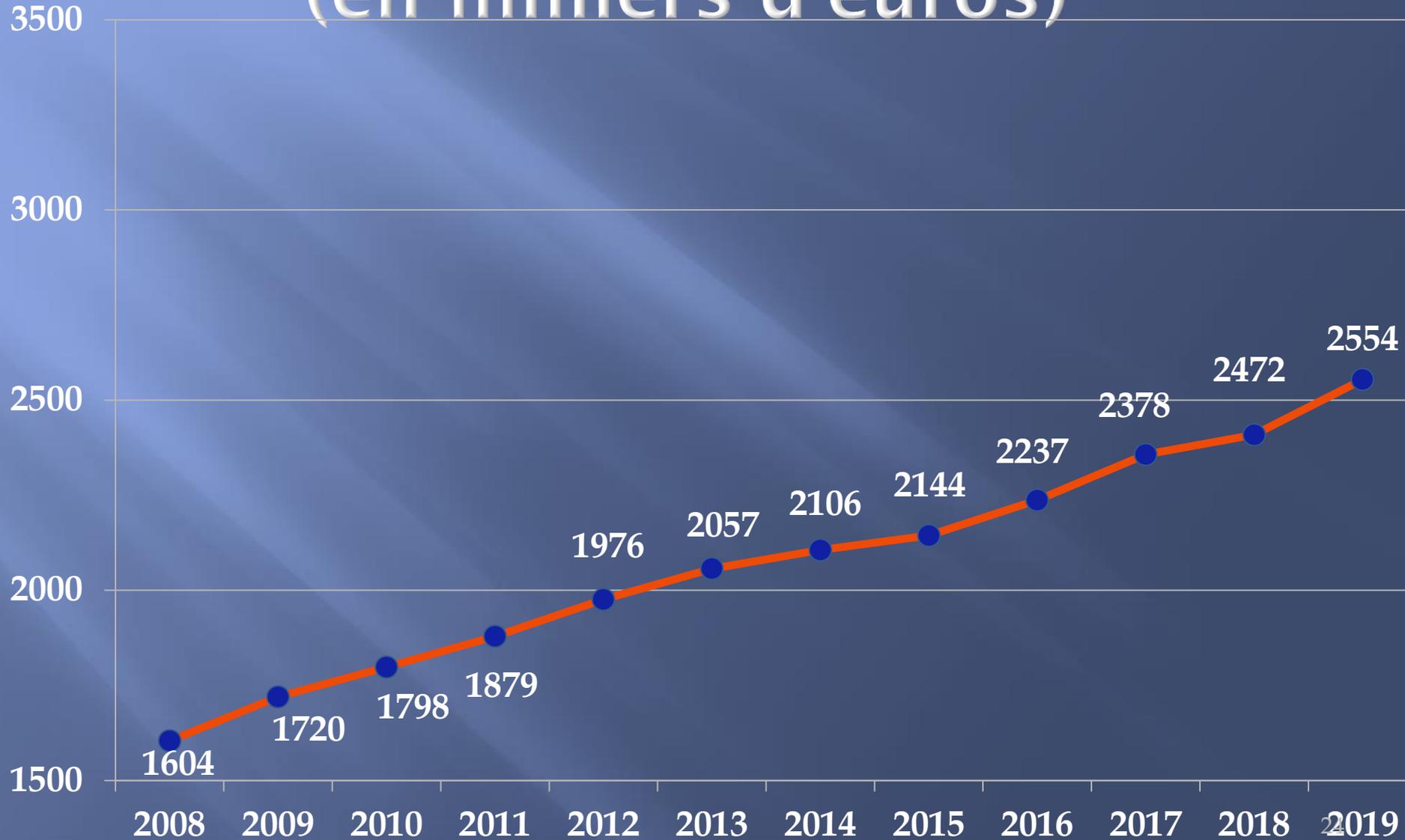
EVOLUTION DES TAUX DES TAXES LOCALES



- Taxe foncière bâti
- Taxe d'habitation

Les taux de TH sont désormais fixés par le loi de finances.

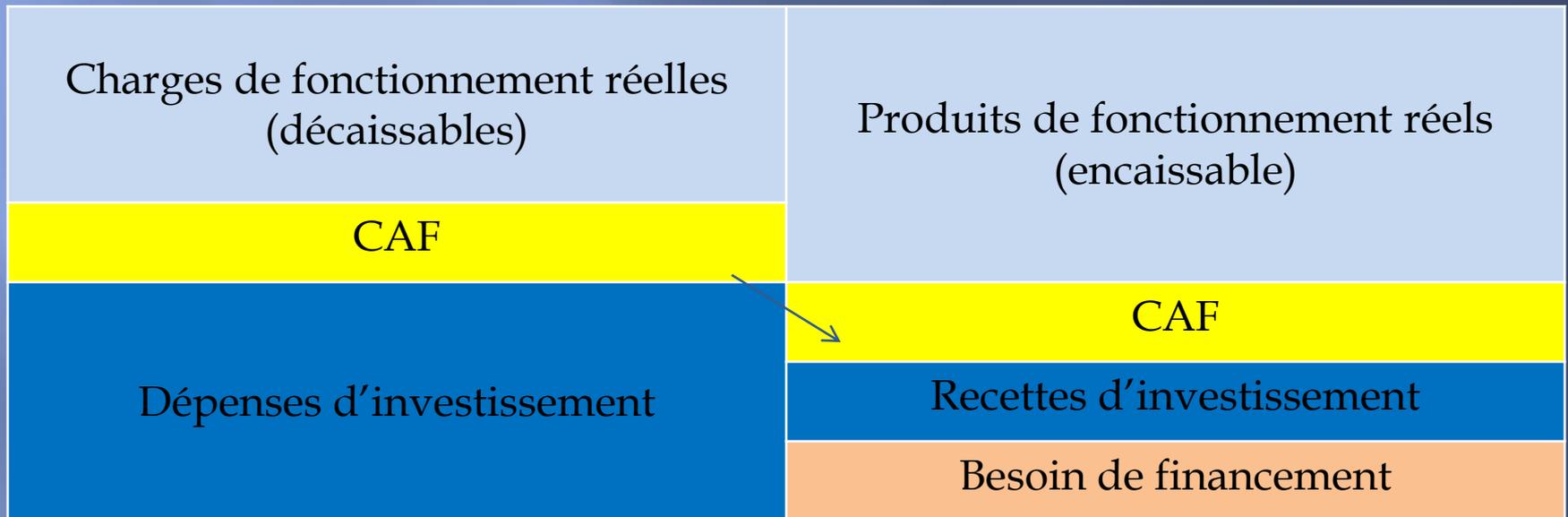
EVOLUTION DES PRODUITS DE LA FISCALITE (en milliers d'euros)



Epargne nette (CAF)

- ▣ L'examen de la capacité d'autofinancement (CAF) permet de savoir si l'excédent dégagé par la section de fonctionnement couvre le remboursement des emprunts en capital et si des ressources peuvent être dégagées pour financer l'investissement.
- ▣ CAF brute = produits de fonctionnement – charges
- ▣ CAF nette = CAF brute – remboursement en capital de la dette, ce qui correspond à l'autofinancement

La formation de l'autofinancement



Dotations de l'Etat

Dotation forfaitaire/Dotation de solidarité rurale/Dotation nationale de péréquation

et contribution au RFP

(redressement des finances publiques)

Dotations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	1 017 903	1 082 169	1 033 326	1 021 617	991 815	993 186

Contribution au RFP		2014	2015	2016	2017	2018	Total
	annuel	28 180	66 079	67 889	35 839		
	cumulé	28 180	94 259	162 148	197 987	197 987	482 574

Subventions notifiées reste à percevoir en 2020

Zone humide	22 350 (Département) + 1 882 (Agence de l'eau)= 24 232
Ecole	DSIL 50 000 DETR 1ere tranche 120 000 DETR 2ème tranche 150 000
Chapelle	Attente des notifications du conseil départemental, conseil régional, fondation du patrimoine Dons : 76 289+ 1 500
Total	422 021

DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux
 DSIL : dotation de soutien à l'investissement local

Intercommunalité

Attribution de compensation

Attribution de compensation en 2001	Modif CLECT 18/04/2013	Petite enfance CLECT 04/02/2020	GEMAPI CLECT 04/02/2020	Tourisme CLECT 04/02/20	Attribution compensation budgétaire positive	Facturation ADS 2019	Attribution compensation 2019
124 550,85	-29 964,78	-31 475,47	- 3 025,26	- 7 262,07	49 873,27	- 25 398,78	24 474,49

ADS : autorisation des droits du sol

CLECT : commission locale des charges transférées

GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Tourisme : scénario avec pondération des clés pour 30% et DGF 70%

Travaux GEMAPI : vannage, parement central, pont, clôture : - 74 495,27€

LES PERSPECTIVES **BUDGETAIRES**

❖ Des objectifs clairs :

- Gel de la pression fiscale pour la 11^{ème} année consécutive avec le maintien des taux de 2010,
TH : 16.08 TFB : 16.81 TFNB : 52.40

PROJETS 2020

Continuité des programmes d'investissement engagés :

- **Voirie :**
 - Travaux de voirie
 - Réseaux et éclairage public, programme du SDEF

- **Poursuite des Travaux :**
 - Extension et réaménagement de l'école du bourg
 - Rénovation de la chapelle de la Clarté

- **Bâtiments :**
 - Ravalement école maternelle
 - Rénovation des peintures accueil périscolaire
 - Aménagement de la cour d'école
 - Sanitaires église

- **Acquisition :**
 - Terrains : rue du stade, rue Ar Vigouden, rue Marcel Sculler, rue Hent Ty Plouz

Dépenses d'investissement en 2020

Ecole	549 211
Chapelle (MOE)	3 824
Chapelle (Travaux)	199 087
Corps de garde (MOE)	1 691
Corps de garde (Travaux)	9 854
Achats de terrain	450 000
SDEF	163 505
Participation caserne des pompiers	78 016
Total	1 455 188,00

Ressources humaines

- ▣ Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2020 commune et port (y compris disponibilité pour raison médicale) : 55

Catégorie A	1
Catégorie B	5
Catégorie C	49

- ▣ Titulaires/contractuels (sur l'ensemble de la collectivité) en activité :

Titulaires (et 3 stagiaires)	47
Contractuels dont port (2 CDD) (hors saisonniers et vacataires)	8

- ▣ Nombre d'agents titulaires à temps partiel choisi : 4
- ▣ Nombre d'agents titulaires à temps non complet : 2
- ▣ Nombre d'agents en disponibilité pour convenance personnelle : **3**

Conclusion/Débat

- ▣ Maintien de vigilance sur les dépenses de fonctionnement en 2020
- ▣ Poursuite des projets engagés